

Le personnel de l'EFS en grève depuis 3 mois

COMMUNIQUÉ DE PRESSE Du 11 septembre 2026

Les salariés dénoncent toujours les conditions de travail au sein de l'Etablissement Français du Sang (EFS)

Depuis le 11 juin, les salariés de l'EFS sont en grève pour dénoncer notamment :

- Une dégradation des conditions de travail depuis le déploiement de l'ambition plasma
- Une dégradation dans la conciliation entre vie personnelle et activité professionnelle.

En effet, le personnel subit une augmentation importante de la charge de travail depuis le déploiement de l'ambition plasma. Les salariés doivent augmenter de 20% le nombre de prélèvement de plasma à destination du LFB, en 2027. Dans le même temps, les effectifs n'augmentent pas dans la même proportion. La direction répond que les prélèvements de sang total sont en baisse puisqu'il y a moins de transfusion sanguine. Sauf qu'entre 2022 et 2025, le nombre de prélèvement de sang total a baissé de 9,24 % et le nombre de plasma par aphérèse a augmenté de 46,5 % et va augmenter de 20% supplémentaire en 2027.

La direction a beau magné les chiffres comme elle l'entend, sur le terrain, le personnel a bien constaté une augmentation importante du rythme de travail.

Mais cela ne s'arrête pas là car afin de prélever toujours plus de plasma, la direction a pris la décision malgré l'opposition du syndicat FO d'allonger les horaires d'ouverture des Maisons du don.

Le projet de la direction pour 2027 est d'ouvrir les Maisons du don du lundi au vendredi de 8h à 20h et le samedi de 8h à 17h, voire 18h. Certains jours fériés et dimanche seraient également travaillés. La direction se justifie par un souhait des donateurs de sang dans l'allongement des horaires de travail sans présenter d'enquête probante.

Et pendant ce temps-là, rien n'est fait pour le personnel. Aucune mesure de prévention pour réduire les troubles musculo squelettiques liés aux prélèvements de plasma alors que le nombre de prélèvement par personne est plus importante et donc l'augmentation des risques de maladie professionnelles. La direction demande au personnel de passer des équipes mobiles à la Maison du don avec une perte de rémunération.

Le personnel va devoir travailler plus de samedi, finir toujours plus tardivement. Pour rappel, l'établissement n'est pas un établissement public de santé. De ce fait, les horaires doivent être proches des horaires des établissements équivalents (établissement public administratif). Ce qui n'est pas le cas, les horaires se rapprochent plutôt des services de soins des hôpitaux. Si les salariés souhaitaient ses horaires, ils seraient allés travailler dans ces structures avec un salaire plus important.

La direction modifie les horaires comme à l'hôpital, mais pas les salaires avec l'argument, l'EFS n'est pas un établissement public de santé. Il n'est pas entendable de prendre systématiquement que les défauts des autres structures.

De plus, pourquoi l'EFS doit changer ces horaires alors que depuis 26 ans, les besoins des malades ont été assurés par le personnel sans allonger les horaires de travail ?

Mobilisation historique des salariés mais une direction qui refuse tout le dialogue

Le personnel de l'EFS est en grève depuis plus de 3 mois. Malgré une forte mobilisation des salariés pour dénoncer cette situation, la direction ne souhaite pas écouter le personnel.

Dans un premier temps, la direction a refusé de recevoir le syndicat FO puisque des négociations étaient en cours notamment sur les conditions de travail. La direction n'avait qu'un objectif repousser les vraies discussions sur les problèmes du personnel. Finalement, les négociations se sont terminées et la direction n'a proposé aucune mesure permettant l'amélioration des conditions de travail du personnel et une meilleure prise en compte de la conciliation vie personnelle et activité professionnelle.

Cela démontre le manque de considération de la direction vis-à-vis de son personnel : aucune proposition lors des négociations annuelles obligatoires.

Quand la direction prendra en considération la colère du personnel ? La technique de l'enlèvement de la grève par la direction ne fonctionnera pas.

Ce manque de dialogue social est d'autant plus contradictoire, puisque le président de l'EFS s'était engagé auprès de l'Etat dans le cadre du contrat d'objectifs et de performance (COP) en 2025, de respecter un dialogue social de qualité : « Alors que l'Ambition plasma appelle une mobilisation inédite et sociale, et que la tension s'accroît sur certaines compétences-clés pour l'établissement [...], l'établissement fera de son projet social ambitieux un pilier de son action, destiné à renforcer son attractivité et à fidéliser ses personnels, en veillant à la qualité du dialogue social en son sein. »

La direction ne respecte donc pas son engagement. Aucun respect des salariés et aucun respect de ses engagements. Face à cette situation, le syndicat FO a porté son action auprès des parlementaires.

Le manque de moyens et le risque pour les patients

Le président de l'EFS a signé un COP trop ambitieux par rapport aux moyens financiers de l'EFS, malgré une aide de 108,4 millions d'euros en 2026 dans le cadre du LFSS.

Ce manque de moyen a notamment pour conséquence une dégradation des conditions de travail et de la conciliation vie personnelle et activité professionnelle.

En effet, dans le cadre du COP, l'EFS doit augmenter le prélèvement de plasma pour atteindre 1,2 millions en 2027. Pour y parvenir l'EFS doit créer des nouvelles structures « Maison du don », sauf que faute de financement, cela n'est pas réalisable. Elle a donc adopté une nouvelle stratégie : réduire les collectes de don du sang total, étendre les horaires d'ouverture des Maisons du don et accentuer le rythme de travail.

Le transfert du personnel des collectes de sang vers les Maisons du don a déjà démontré ses limites. Cet été, les stocks de sang n'ont jamais été aussi bas, conduisant même à l'EFS de replanifier le personnel en collecte mobile. Le personnel n'est pas des pions qu'on balade.

Ce manque de finance conduit également à l'impossibilité de recruter suffisamment de personnes pour assurer les objectifs du COP. Ainsi, le personnel de l'EFS est en sous-effectif par rapport aux objectifs, dans tous les services. La conséquence a été observée cet été avec la fermeture de la Maison du don de Nevers faute de personnel. Dans le même temps, certaines collectes de sang ont également été annulées.

Le syndicat FO alerte sur les conséquences futures. La dégradation des conditions de travail et de la conciliation entre vie personnelle et vie professionnelle va conduire à un départ du personnel vers des structures plus respectueuses de cet équilibre et avec des horaires de travail plus stables.

Le turn-over a déjà un impact sur les activités. En effet, le personnel part avec son expérience et ses compétences. Les métiers spécifiques de l'EFS n'existent pas dans d'autres structures et le personnel apprend de l'expérience des autres et donc la perte d'expérience est un risque pour l'EFS.

Au final, le syndicat FO constate une baisse des stocks de CGR et de plaquettes pour assurer les stocks de plasma à destination du LFB. Pour le syndicat, des mesures doivent être prises pour éviter ce choix qui pourrait avoir des conséquences sur les patients avec une dégradation de la prise en charge de leurs soins.

Appel à la mobilisation des donneurs

Dans le cadre de la poursuite du mouvement social, le syndicat Force Ouvrière appelle à nouveau les donneurs à poursuivre leur engagement citoyen en faveur du don de sang, du don de plasma et du don de plaquettes.

Afin de contribuer au maintien des stocks tout en soutenant les revendications des salariés, les donneurs sont invités, lorsque cela leur est possible, à privilégier les créneaux de collecte situés entre 8 heures et 16 heures, du lundi au vendredi.

Cette mobilisation collective permettra de garantir l'approvisionnement en produits sanguins indispensables aux patients, tout en participant à la défense des conditions de travail respectueuses des personnels de l'EFS.

Les avancées sociales obtenues par les luttes syndicales ont permis l'acquisition de droits tels que les congés payés ou les RTT. Lorsque cela est possible, utiliser ces temps de repos pour effectuer un don, contribuant à sauver des vies tout en soutenant celles et ceux qui assurent quotidiennement cette mission essentielle. A contrario, il n'est pas acceptable que les collectes soient organisées les dimanches et jours fériés sous prétexte que les donneurs soient seulement disponibles ces jours-là.

Le syndicat FO a mis en place une pétition à destination des donneurs pour demander à la direction d'arrêter l'extension des horaires des Maisons du don.

Tous ensemble pour défendre nos conditions de travail, notre santé et l'avenir du service public transfusionnel !

Contacts :

- **Steeve PERNO - Délégué Syndical Central** - 06.17.97.23.63
- **Cécile GUILLOT - Déléguée Syndicale Centrale** - 06.79.89.63.98